



WMO OMM

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 11873/2024.1.2 GS

Notre réf.: 11873/2024/GS/LCC/CNF

Annexe: 1

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) présente ses compliments aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et a l'honneur d'attirer leur attention sur les invitations à la phase I de la dix-neuvième session du Conseil régional III (Amérique du Sud), qui se tiendra en ligne du 27 au 29 novembre 2024.

À cet égard, le Secrétariat de l'OMM prie les missions permanentes de bien vouloir transmettre au ministère des affaires étrangères de leur pays la lettre ci-jointe de la Secrétaire générale, Mme Celeste Saulo.

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève les assurances de sa très haute considération.



26 juillet 2024



Notre réf.: 11872/2024/GS/LCC/CNF

26 juillet 2024

- Objet: Phase I de la dix-neuvième session du Conseil régional III (Amérique du Sud), 27-29 novembre 2024, en ligne
- Suite à donner: 1) Désigner des délégués pour participer à la session et prendre les dispositions nécessaires pour leur obtenir des lettres de créance
2) Préinscrire les délégués via le système d'inscription en ligne

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que la phase I de la dix-neuvième session du Conseil régional III (Amérique du Sud) de l'OMM se tiendra en ligne du 27 au 29 novembre 2024.

L'ordre du jour provisoire annoté de cette session sera prochainement disponible sur le [site Web correspondant](#).

En vertu de la [règle 20](#) du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1*) (OMM-N° 15), les Membres sont tenus de fournir les pouvoirs de leur délégation pour la session en indiquant clairement le/la délégué(e) principal(e). À cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir, en temps voulu, les pouvoirs de vos délégués signés par une autorité gouvernementale compétente de votre pays, ou au nom de celle-ci.

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l'OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l'inscription en ligne de leur délégation à la session. Le lien vers le [système d'inscription](#) en ligne, le nom d'utilisateur et le mot de passe qui leur ont été envoyés par courriel restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

L'inscription en ligne pourra se faire jusqu'au **20 novembre 2024**. Pour de plus amples informations sur la préinscription en ligne, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM par courriel à l'adresse registration@wmo.int.

Veuillez noter également que la communication des renseignements demandés via le système d'enregistrement en ligne ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leurs délégations à participer à la session.

Étant donné que la session se tiendra en ligne, les élections des membres du Bureau du Conseil régional III qui doivent avoir lieu pendant la phase I de la session, conformément aux [règles 10](#) et [62 du Règlement général](#), se dérouleront via un vote confidentiel en temps réel par courrier électronique. De plus amples détails sur les élections et le déroulement du vote seront publiés sur le site Web de la session.

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'OMM

cc: Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Représentants permanents des Membres de l'OMM
Conseillers en hydrologie

Compte tenu du temps limité imparti aux discussions sur les documents pendant la session, les représentants permanents et les délégués sont invités à soumettre à l'avance leurs commentaires et propositions de modification des documents, par courriel à plenary@wmo.int, de préférence une semaine avant la session.

Une copie de la présente lettre est adressée au représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM et à son conseiller en hydrologie, aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, aux présidents des conseils régionaux et des commissions techniques ainsi qu'aux présidents des organes de l'OMM.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Celeste Saulo
Secrétaire générale